

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 7 mai 2024
Date d'affichage : le 7 mai 2024
Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 11
Votants : 12
Dont pouvoir (s) : 1

L'an deux mil vingt-quatre 14 mai 2024 à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, 29 Grande Rue à Saint Pierre du Vauvray, salle Louis Lainé, en séance publique sous la présidence de Madame Laëtitia SANCHEZ, Maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Laëtitia SANCHEZ, Anne BERICHI, Frédéric BESNARD, Sandra LEBOURGEOIS, Céline RECHER, Jean-Luc ENJALBERT, Jérôme BOURLET DE LA VALLEE, Bernard LEBOEUF, Jean-Charles DUPONT, Chantal QUERNIARD, et Pascal SCHWARTZ.

Pouvoirs de : M. Alain LOEB à M. Pascal SCHWARTZ

Absentes excusées : Françoise COHAN, Elodie DESABAYE et Francine DESABAYE

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Jérôme BOURLET DE LA VALLEE

Ouverture du conseil à 20H34 par la Maire Mme Sanchez.

Admission en non-valeur -chapitre 65 Provisions de dépréciation -chapitre 68

Madame la Maire rappelle que les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement.

L'admission en non-valeur des créances est décidée par l'assemblée délibérante dans l'exercice de sa compétence budgétaire.

1- ADMISSION EN NON-VALEUR – CHAPITRE 65

Cette admission est demandée par le comptable du Trésor public.

Madame la Maire indique que le SGC des Andelys a transmis les états ci-dessous, il convient d'inscrire au chapitre 65 - 6541 Créances admises en non-valeur : 862.01 €

Exercice 2024
Numéro de la liste 6704550331
22 pièces présentes pour un total de 862,01

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	20 Pièces pour	600,01
	Pers physique - Artisan Commerçant Agriculteur	2 Pièces pour	262,00
Catégories de produits	Autres produits de gestion courante	2 Pièces pour	262,00
	CANTINES SCOLAIRES	12 Pièces pour	489,41
	Crèche garderie	8 Pièces pour	110,60
Motifs de présentation	PV perquisition et dde renseignement négative	1 Pièces pour	69,70
	Combinaison infructueuse d actes	21 Pièces pour	792,31
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	20 Pièces pour	600,01
	Supérieur ou égal à 100 et inf strictement à 1000	2 Pièces pour	262,00
	Supérieur ou égal à 1000 et inf strictement à 5000	0 Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour	0,00
Exercice de P.E.C	2020	6 Pièces pour	144,86
	2019	8 Pièces pour	468,57
	2018	8 Pièces pour	248,58

2- PROVISIONS DE DEPRECIATION - CHAPITRE 68

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire et son champ d'application est précisé par l'article R.2321-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par souci de sincérité budgétaire, transparence des comptes et fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses. Il est d'ailleurs précisé qu'une provision doit être constituée par l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable

Dès lors qu'il existe, pour certaines créances, des indices de difficulté de recouvrement (compte tenu notamment de la situation financière du débiteur ou d'une contestation sérieuse), la créance doit être considérée comme douteuse. Dès lors, il convient d'être prudent en constatant une provision, car la valeur des titres de recette pris en charge dans la comptabilité de la commune peut s'avérer supérieure à celle effectivement recouvrée et générer une charge latente.

Madame la Maire indique que le SGC des Andelys a transmis l'état ci-dessous, il convient d'inscrire au chapitre 68 c/6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulaire : 906.67€

COLLECTIVITE
23200-SAINT PIERRE DU VAUVRAY

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 25%)	906,97	2,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE		
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	906,97	2,00

CRÉDITS BUDGÉTAIRES À PRÉVOIR	
Complément de la provision (C/6817) pour :	907 00 €
Complément de la provision (C/6817) pour :	3 00 €

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
	T-501	20/07/2021	4161	98,78	SATD employeur négative - 27/12/21		0,00
	T-559 R-9 A-2	19/11/2014	4161	91,86	SATD CAF Acte de poursuite annuelle - 08/12/23	24,69	0,00
	T-864	27/12/2018	4161	49,70	PV de carence 20/12/2022	22,97	0,00
	T-9	29/01/2019	4161	146,00	SATD employeur négative - 02/10/19	17,43	0,00
	T-4937631331	16/02/2021	46726	8,00	Mise en demeure personnes publiques acte crée - 03/10/23	18,50	0,00
	T-130	08/03/2016	4161	35,38	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	0,00	2,00
	T-629	29/08/2016	4161	55,08	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	8,85	0,00
	T-725	05/10/2016	4161	55,08	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	13,77	0,00
	T-920	08/12/2016	4161	60,47	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	15,12	0,00
	T-37	20/02/2017	4161	35,84	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	3,91	0,00
	T-129	12/04/2017	4161	19,44	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	4,86	0,00
	T-238	06/06/2017	4161	60,96	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	15,24	0,00
	T-532	19/06/2017	4161	31,20	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	7,80	0,00
	T-412	29/06/2017	4161	45,36	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	11,34	0,00
	T-507	31/07/2017	4161	66,84	SATD bancaire positive sans provision - 10/11/23	16,71	0,00
	T-448	04/08/2019	4161	35,84	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	8,91	0,00
	T-571	05/08/2019	4161	28,80	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	7,20	0,00
	T-789	30/10/2018	4161	16,20	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	4,05	0,00
	T-921	11/12/2019	4161	32,40	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	8,10	0,00
	T-1044	31/12/2019	4161	19,44	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	4,86	0,00
	T-91	20/03/2020	4161	27,60	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	6,90	0,00
	T-553	30/10/2020	4161	32,40	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	8,10	0,00
	T-466	02/11/2020	4161	55,08	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	13,77	0,00
	T-640	23/12/2020	4161	55,08	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	13,77	0,00
	T-376	31/12/2020	4161	25,92	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	6,48	0,00
	T-763	31/12/2020	4161	25,92	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	6,48	0,00
	T-79	18/02/2021	4161	48,60	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	12,15	0,00
	T-177	05/03/2021	4161	35,84	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	8,91	0,00

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
	T-269	12/04/2021	4161	45,36	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	11,34	0,00
	T-354	10/05/2021	4161	19,44	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	4,86	0,00
	T-459	17/06/2021	4161	45,36	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	11,34	0,00
	T-558	20/07/2021	4161	55,08	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	13,77	0,00
	T-675	11/10/2021	4161	45,00	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	11,25	0,00
	T-850	15/11/2021	4161	39,00	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	9,75	0,00
	T-988	20/12/2021	4161	39,00	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	9,75	0,00
	T-1065	29/12/2021	4161	27,00	SATD (en cours) 20/02/2024 - 20/05/2024	6,75	0,00
	T-140	05/03/2021	4161	23,44	SATD CAF négative - 26/10/23	5,86	0,00
	T-234	12/04/2021	4161	23,96	SATD CAF négative - 26/10/23	5,99	0,00
	T-325	10/05/2021	4161	15,40	SATD CAF négative - 26/10/23	3,85	0,00
	T-417	17/06/2021	4161	26,76	SATD CAF négative - 26/10/23	6,69	0,00
	T-522	20/07/2021	4161	41,10	SATD Positive 21/07/2021	10,27	0,00
	T-88	18/02/2021	4161	24,60	SATD Positive 21/07/2021	6,15	0,00
	T-150	05/03/2021	4161	28,70	SATD Positive 21/07/2021	7,18	0,00
	T-278	12/04/2021	4161	16,40	SATD CAF négative - 26/10/23	4,10	0,00
	T-174	07/03/2019	4161	24,60	SATD CAF négative - 26/10/23	6,15	0,00
	T-266	04/04/2019	4161	24,60	SATD CAF négative - 26/10/23	6,15	0,00
	T-365	10/05/2019	4161	16,40	SATD CAF négative - 26/10/23	4,10	0,00
	T-457	04/06/2019	4161	32,80	SATD CAF négative - 26/10/23	8,20	0,00
	T-579	05/08/2019	4161	16,90	SATD CAF négative - 26/10/23	4,23	0,00
	T-258	25/06/2018	4161	15,56	SATD (en cours) 07/01/2020	3,89	0,00
	T-350	30/07/2018	4161	48,84	SATD (en cours) 07/01/2020	12,21	0,00
	T-410	07/08/2018	4161	35,04	SATD (en cours) 07/01/2020	8,76	0,00
	T-511	21/08/2018	4161	79,44	SATD (en cours) 07/01/2020	19,86	0,00
	T-7 R-1 A-74	09/02/2010	4161	2,66	casie vente saisie interrompue - 08/03/11	0,67	0,00
	T-80 R-6 A-78	08/03/2011	4161	161,99	surendettement 05/12/2023	40,50	0,00
	T-167 R-8 A-77	11/10/2011	4161	131,63	surendettement 05/12/2023	32,91	0,00
	T-14 R-1 A-85	07/02/2012	4161	186,23	surendettement 05/12/2023	46,56	0,00
	T-26 R-2 A-85	14/03/2012	4161	110,96	surendettement 05/12/2023	27,74	0,00
	T-45 R-3 A-85	12/04/2012	4161	92,33	surendettement 05/12/2023	23,08	0,00
	T-50 R-4 A-84	26/04/2012	4161	117,83	surendettement 05/12/2023	29,46	0,00
	T-102 R-6 A-84	13/07/2012	4161	194,41	surendettement 07/12/2023	48,61	0,00
	T-157 R-8 A-71	18/11/2013	4161	63,81	surendettement 07/12/2023	15,95	0,00
	T-159 R-10 A-70	25/11/2013	4161	58,68	surendettement 07/12/2023	14,67	0,00
	T-178 R-11 A-69	31/12/2013	4161	87,30	surendettement 07/12/2023	21,83	0,00
	T-1 R-12 A-74	15/01/2014	4161	64,62	surendettement 07/12/2023	16,16	0,00
	T-16 R-1 A-72	18/02/2014	4161	77,46	SATD Positive 02/12/2021	19,37	0,00
	T-28 R-1 A-71	17/03/2014	4161	62,01	SATD Positive 02/12/2021	15,50	0,00
	T-46 R-3 A-71	16/04/2014	4161	67,23	SATD Positive 02/12/2021	16,81	0,00
	T-64 R-4 A-73	11/05/2014	4161	58,90	SATD Positive 02/12/2021	14,73	0,00

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les créances irrécouvrables malgré les procédures intentées par le comptable public

Vu la demande d'admission en non-valeur transmise par le comptable public ;

Vu l'état des provisions pour dépréciation transmis par le comptable public ;

Après en avoir délibéré avec 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention(s),

Le conseil municipal :

ACCEPTE que la somme de 862.01 € soit admise en non-valeur au chapitre 65

ACCEPTE de constituer une provision de 906.67 € au chapitre 68 ;

Madame la Maire est chargée du contrôle et du suivi de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme au registre.



Laetitia SANCHEZ,

Maire de Saint Pierre du Vauvray

Madame la Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmise en préfecture le :